



## RAPPORT MORAL 2018

Notre Association continue à bien se porter avec 1906 personnes physiques adhérentes, dont 802 jeunes de moins de 16 ans, avec un total de participation aux activités pour 2202 adhérents-cours dans les diverses sections artistiques, culturelles et sportives.

Quelques 250 heures de cours ou entraînements sont ainsi dispensées chaque semaine, hors compétitions sportives et animations diverses.

L'ASV emploie environ cinquante professeurs, animateurs, employés... de haut niveau dont on a plaisir à signaler le professionnalisme et la forte implication. Ce personnel comprend 4 personnes à temps plein et un effectif total équivalent à 12 temps plein. En 2018, 30 habitaient Villebon et les villes adjacentes avec une masse salariale totale de 401200 €. L'encadrement par plus de 60 bénévoles dévoués et dynamiques qui ont consacré en 2018 plus de 10600 heures (valorisées à près de 430.000 €) pour faire fonctionner les diverses sections de l'association, joint à une gestion rigoureuse des dépenses, permettent ainsi d'offrir aux adhérents des prestations de qualité à un coût raisonnable.

Le fonctionnement de l'ensemble de nos sections a été très satisfaisant et on se reportera pour le détail au compte-rendu d'activité de la saison 2018-2019 joint à ce rapport.

Sur le plan des animations culturelles et sportives, nos diverses sections ont eu une année très riche, dans un excellent esprit de partenariat avec d'autres structures (Conservatoire Erik Satie, Médiathèque, Ludothèque, M.J.C, Club des Associations Sportive, Service des Sports...).

- Expositions des élèves, de professeurs et d'autres artistes à l'Atelier des Arts, à la Mairie.
- Expositions du Club Photo.
- Concerts par l'Orchestre Symphonique de Villebon, le Chœur Josquin des Prés.
- Spectacles de danse.
- Démonstration de gymnastique sportive.
- Tournois organisés par les clubs de handball, tennis de table, volleyball.
- Visites de musées et de lieux historiques ou industriels.

Dans le cadre des jumelages, des rencontres sportives de qualité (tennis de table & volley ball) ont eu lieu avec Liederbach am Taunus (Allemagne) et une rencontre musicale du Chœur Josquin des Prés à Saldus (Lettonie).

L'ASV, titulaire des agréments « Jeunesse et Sport » et « Jeunesse et Education Populaire », est affiliée à plusieurs Fédérations nationales : handball, tennis de table, sports adaptés (handicap), volleyball, photo, Ufolep, Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO).

Sur le plan administratif, nos relations avec la commune sont régies par une convention triennale qui précise notamment les conditions d'utilisation des locaux mis à notre disposition (Maison de l'ASV de la Place du 8 Mai 1945, Atelier des Arts, sous-sol de l'Ecole des Casseaux...), locaux modernes et bien entretenus. Nous disposons en outre quotidiennement des gymnases de Villebon et Longjumeau, et très fréquemment du Centre Culturel Jacques Brel. Une convention annuelle d'objectifs définit les prestations et animations offertes par l'ASV à la population villebonnaise et le montant de la subvention attribuée pour aider à les financer (350000 € en 2018).

D'autres conventions sont établies avec le Conseil Départemental de l'Essonne pour des subventions dédiées aux pratiques sportives de compétition et au financement d'équipements, et avec l'Etat (Jeunesse et Sports) qui cofinance un demi-poste de secrétariat sportif.

Merci à ces collectivités pour leur important soutien, continu et bienveillant.

L'ASV a pour objectif essentiel un bien être de ses adhérents par la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives sans esprit particulier d'excellence. C'est ce qui lui permet d'être labellisée « Club formateur » par les Fédérations Françaises de Handball et Volley Ball.

Si l'on doit parler des « sujets qui fâchent », on regrettera la faible participation des adhérents aux animations qui ne concernent pas directement leur « hobby », voire même à celles qui sont organisées pour eux. De même le côté tatillon, voire inquisiteur, de certaines administrations sans réelle justification et ignorant la réalité du « terrain », la complexité croissante des dossiers à traiter par l'informatique (en outre parfois défailante) sont une cause de lassitude des bénévoles.

23 mai 2019